

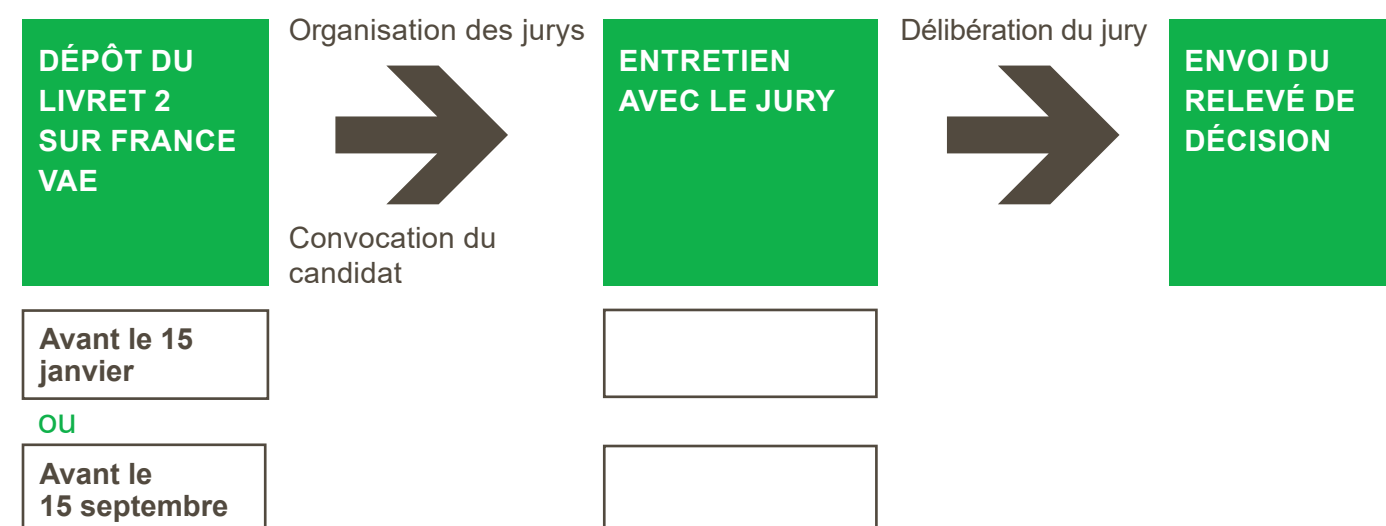
Les étapes de la démarche

))) Phase de recevabilité



))) Phase de validation

Le candidat recevable élabore le Livret 2. Il se prépare à l'entretien avec le jury.
(Avec ou sans accompagnement)



))) En cas de validation partielle ou non validation



))) Coordonnées du DAVA :

DAVA
50 cours de la République
69100 Villeurbanne
T 04 37 91 25 50
dava@ac-lyon.fr
www1.ac-lyon.fr/greta/dava

))) Adresse postale :

DAVA
50 cours de la République
CS 90198
69624 Villeurbanne CEDEX



FOR 7-29 L 29/04/2021

4 étapes pour valider vos acquis de l'expérience

1 L'information et la demande de VAE

))) S'informer

Lors d'une première réunion au DAVA ou au GRETA, un conseiller vous informe sur la démarche de validation des acquis de l'expérience et :

- présente ce que vous aurez à faire tout au long de la démarche VAE ;
- vous explique comment compléter le dossier de recevabilité (livret 1) ;
- répond à vos questions ;
- donne des informations sur les possibilités d'accompagnement ;
- remet une étude de faisabilité.

))) Déposer une demande de VAE

Vous devez compléter le livret 1 en ligne sur le site internet France VAE. Pour cela, un compte personnel vous sera créé sur France VAE après la réunion d'information.

Conditions pour qu'une demande de VAE soit recevable :

Le candidat doit justifier d'au moins une année d'activités, salariées (1 607 heures), non salariées ou bénévoles, en rapport avec le champ du diplôme visé. Les activités peuvent avoir été exercées de façon continue ou discontinuée.



2 La recevabilité de la demande de VAE

Votre livret 1 est étudié et un courriel de recevabilité vous est envoyé dans un délai moyen d'un mois, avec une étude personnalisée.

Si votre demande est recevable : vous pouvez maintenant commencer l'élaboration du dossier de validation (LIVRET 2).

Vous devez vous acquitter des frais liés à la demande (250 €) d'ici le dépôt du livret 2.

Si vous souhaitez être accompagné : contactez le lieu qui vous a accueilli lors de la 1^{ère} étape afin de mettre au point le projet de financement et le calendrier de l'accompagnement.

La recevabilité d'une demande de VAE

- Une décision de recevabilité de la demande ne préjuge en aucun cas de l'étendue de la validation qui ne peut être prononcée que par le jury du diplôme.
- Le candidat dispose d'un délai de 3 ans, à compter de la date de recevabilité pour déposer son dossier de validation.

3 La préparation de la validation

-))) Rédiger le dossier de validation (Livret 2)
-))) Déposer le Livret 2 sur la plateforme France VAE lorsque celui-ci est terminé
-))) Se préparer à l'entretien avec le jury

EXEMPLE DE PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT	
Prestation	Contenu
Un 1 ^{er} entretien individuel	Analyse de l'expérience et choix des emplois et activités à décrire
Deux ateliers collectifs	Méthodologie de rédaction des différentes fiches du Livret 2
Un 2 ^{ème} entretien individuel	Analyse de l'avancée du Livret 2, conseil, guidage
Deux ateliers collectifs	Préparation à l'entretien avec le jury de validation
Suivi et conseil individualisé	Conseil personnalisé, activé à votre demande, en présentiel ou à distance
Financement : Quelle que soit votre situation, une solution de financement existe pour réaliser votre projet.	



Financements
Pôle Emploi, votre entreprise, OPCO, CPF... les solutions de financement de l'accompagnement sont nombreuses et adaptées à toutes les situations.

Contactez le DAVA ou le GRETA.

FINANCEMENTS				
PUBLICS	MODULES	FINANCEMENT	DEMARCHE	Délai traitement à titre indicatif
Demandeurs d'emplois (indemnisés ou pas)	Frais de certification obligatoire 250 €	CPF	Mobiliser CPF sur : www.moncompteformation.gouv.fr Saisir : Préparation VAE/Villeurbanne/Gipal Formation	moins d'une semaine
	Accompagnement	POLE EMPLOI	Nous demander un devis à transmettre à Pole Emploi	1 - 2 mois
Salariés du secteur privé	Accompagnement du dossier de recevabilité L1 Frais de certification Accompagnement L2 20h	TRANSITIONS PRO (jusqu'en juin 2021)	https://www.transitionspro-ara.fr créer son espace personnel puis rubrique dispositif VAE (guide de saisie Transition Pro disponible au DAVA)	Commission toutes les 2 semaines
	Frais de certification obligatoire 250€	ENTREPRISE ou CPF	Vous adresser à votre RH pour une prise en charge plan de compétence OU mobiliser votre CPF : www.moncompteformation.gouv.fr (saisir «Préparation VAE» et «Accompagnement VAE au DAVA»/ «Villeurbanne» et «Gipal Formation»)	moins d'une semaine
	Accompagnement			
Agents de la fonction publique	Frais de certification obligatoire 250€	EMPLOYEUR et/ou FINANCEMENT INDIVIDUEL	Vous adresser à votre RH ou responsable formation pour une prise en charge. Nous demander un devis.	Commission annuelle ou trimestrielle
	Accompagnement			
Indépendants (artisans, auto-entrepreneurs)	Frais de certification obligatoire 250€	AGEFICE CHAMBRE DES METIERS FINANCEMENT INDIVIDUEL	Vous renseigner après de l'AGEFICE Fonds d'Assurance Formation (FAF) du Commerce, de l'Industrie et des Services et auprès la Chambre des métiers. Nous demander un devis.	
	Accompagnement			

4 La validation du diplôme

-))) **S'entretenir avec le jury :**
Vous êtes convoqué en vue de participer à un entretien avec le jury de validation. Vous présentez votre parcours, vos activités et répondez aux questions des membres du jury qui auront pris connaissance de votre dossier.
-))) **Analyser les résultats :**
Le jury peut décider d'une validation totale du diplôme, d'une validation partielle ou d'une non validation. Vous êtes informé de cette décision par courrier. En cas de validation partielle ou de non validation, nous vous invitons par courrier à participer à un entretien-conseil afin d'envisager la poursuite de votre parcours.

L'entretien permet au candidat d'apporter des informations complémentaires de celles qu'il a fournies dans son dossier et d'en expliciter certaines. Il permet au jury de compléter son information, de mieux comprendre les activités réelles du candidat et de saisir les éléments d'information les plus significatifs au regard des exigences du diplôme.

Formalités pour compléter votre Livret 1 en ligne

1. Réunissez les justificatifs requis : identité, attestations, activités (diplômes, acquis déjà validés si besoin)
2. Connectez-vous sur votre espace candidat France VAE
3. Complétez votre dossier en ligne en vous aidant du guide candidat téléchargeable sur le site du dava (www1.ac-lyon.fr/gipal-dava)
4. Téléchargez les pièces justificatives demandées et cliquez sur « envoyer ma demande » pour que le livret soit transmis au DAVA

Consignes pour compléter la partie «expériences» du Livret 1

La partie «expériences» du livret 1 contient le descriptif de vos activités professionnelles. Pour permettre l'étude de votre dossier, nous vous recommandons de porter une attention toute particulière à la rédaction de ce descriptif.

Pour cela :

1. **Informez-vous sur le contenu du diplôme visé.**
Vous pouvez consulter le référentiel des activités professionnelles du diplôme en vous rendant sur le site du DAVA (www1.ac-lyon.fr/gipal-dava).
2. **Suivez bien les indications du formulaire en ligne** pour compléter précisément chacune de vos expériences en relation avec le diplôme visé. Pour chaque expérience, renseigner précisément :
 - La durée de l'expérience en utilisant le calendrier proposé
 - L'intitulé exact de votre emploi ou fonction : ex cuisinier, assistante de direction
 - Le nom précis de l'entreprise, établissement organismes ou association dans laquelle.lequel vous avez exercé cette fonction
 - Votre statut sur cet emploi / cette fonction
 - La liste détaillée des activités réalisées sur cet emploi/cette fonction, et des outils (machines, logiciels, méthodes) que vous utilisez : soyez très précis.e, pour que le conseiller du DAVA qui étudiera votre demande ait toutes les informations dont il aura besoin
 - Votre temps de travail (ou d'activité) hebdomadaire sur cet emploi/cette fonction : le calcul de nombre d'heures se fera alors automatiquement avec le bouton « calculer »